

A Grenoble, le 27 mai 2024,

à Monsieur le Directeur de la DSCC Auvergne Rhône Alpes

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Notre organisation syndicale dépose un préavis de grève illimité à partir du 3 juin 2024, 0h00, couvrant les arrêts de travail de l'ensemble du personnel, fonctionnaires et contractuels de droit privé et public des Etablissements Courrier/Colis rattachés au Département de l'Isère et de la Savoie.

Ce préavis est motivé par les éléments suivants :

- Compensation financière de 300€ net pour l'ensemble du personnel, en lien avec la distribution des plis électoraux.
- Arrêt des mises en place des tournées partageables à partir du 3 juin et durant les deux semaines suivant la distribution des plis électoraux.
- Paiement systématique des heures supplémentaires à partir du 3 juin et sur les deux semaines suivant la distribution des plis électoraux.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, en notre parfaite considération.

Pour le syndicat SUD PTT Isère-Savoie,
Olivier Peyrou.

